

I. PRESENTATION DU CABINET

VIP Conseils, société anonyme au capital de 238.000€ immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 344 043 658 code NAF/APE 6622Z, est un cabinet de gestion de patrimoine. Le cabinet est immatriculé sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 07001028 (www.orias.fr).

VIP Conseils est habilité pour exercer les activités suivantes :

- Conseil en investissement financier (CIF)
- Courtier d'assurance ou de réassurance (COA)
- Transactions sur immeubles et fonds de commerce

Les coordonnées de notre société sont :

VIP Conseils – 3 Rue Kepler 75116 PARIS

Site internet : www.vipconseils.fr

Mail : info@vipconseils.fr

Téléphone : 01 53 43 26 00

II. PRESENTATION DES SERVICES

L'intermédiation en assurance

Courtier en assurances positionné dans la catégorie « b » au sein de l'article L.521-2 II 1°b° du Code des Assurances et à ce titre n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance, sans être en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché. Vous serez informé ci-après du nom des entreprises d'assurance avec lesquelles VIP Conseils peut travailler et travaille.

Le Conseiller, agissant au nom et pour le compte du Client, est chargé d'identifier l'assureur ainsi que le(s) contrat(s) d'assurance correspondant à vos besoins et objectifs, ainsi que d'assurer son rôle d'intermédiaire entre le client et l'assureur, dans le cadre du conseil, de la souscription.

Au titre de cette prestation, notre préconisation est fournie sur un conseil approprié et cohérent avec les besoins et exigences du Client.

Le conseil en investissements financiers (CIF)

Conseiller en Investissement Financier, Adhérent de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Votre conseiller s'est engagé à respecter le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

VIP Conseils vise à répondre aux besoins de ses clients en leur apportant des solutions adaptées selon le principe de l'architecture ouverte, à savoir en sélectionnant, selon nos procédures internes, les produits de différents partenaires.

Toutefois en tant que CIF, VIP Conseils, est susceptible de fournir des conseils en investissements de nature non indépendante.

Dans ce cadre, notre conseil repose sur une analyse diversifiée des instruments financiers disponibles sur le marché, sans pour autant analyser l'ensemble des offres et notre mode de rémunération repose sur la perception de rétrocession de la part de nos partenaires.

La transaction sur immeubles et fonds de commerce

VIP Conseils est titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n°CPI 7501 2023 000 000 092 délivrée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris, délivrée le 28/03/2024. Le cabinet ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeur que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

III. RESPONSABILITE CIVILE ET PROFESSIONNELLE ET GARANTIE FINANCIERE

Dans le cadre de nos activités, VIP Conseils a souscrit à une garantie financière sous la police n°RCP76195 et GFI76195 auprès de CGPA, Société d'assurance mutuelle à cotisations variable dont le siège social est situé au 125, rue de la Faisanderie CS 31666 75773 Paris Cedex 16.

	COA	CIF	Transaction immobilière
Responsabilité Civile Professionnelle	5.000.000€ par sinistre et par année d'assurance	1.500.000€ par sinistre dans la limite de 2.000.000€ par année d'assurance	2.000.000€ par sinistre et par année d'assurance
Garantie Financière	115.000 €	NA	NA

IV. PARTENAIRES

COA	ABEILLE ASSURANCE *, AFER, Allianz, ALPTIS, APRIL, Axa, La Baloise, Cardif Vie, Cardif Lux, Eres, Europ Assistance, Generali, Generali Luxembourg, GSMC, LIA, AG2R La Mondiale, La Mondiale Europartner, MMA, Nortia, Oddo BHF, Selencia, SwissLife, Vie Plus/Suravenir, UNEP, UNIM
CIF	123 Investment Managers, Amboise Partners, Adequity, Audacia, CYBELE AM*, Dubly Gestion - Banque Transatlantique, Equitis Gestion, La Financière de l'Echiquier, La Financière Arbevel, Lombard International Assurances FundRock France AM, Mata Capital, Moneta Asset Management, Perial Asset Management, Nextstage, Private Corner, Privalto, Sigma Gestion, Société Forestière, Starquest, RMM, Xerys Gestion, Zenith Capital
Plateforme	Alpeys Invest; Alpeys Partenaires; Nortia Invest
Immobilier	Agarim, Altixia Reim, Nexity

Relation privilégiée et lien capitalistique :

*** ABEILLE ASSURANCE | Assureur | Convention de courtage**

Participation directe de la compagnie d'assurance ABEILLE ASSURANCE supérieure à 10% des droits de vote ou du capital de **VIP Conseils**, à savoir à 92,68%.

***CYBELE AM | Société de gestion de portefeuilles | Convention de distribution**

Participation directe de la société **VIP Conseils** supérieure à 10% des droits de vote et du capital de CYBELE AM, à savoir à 50,01%.

V. POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

En cas de réclamation ou de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable selon la procédure ci-après détaillée.

Toute réclamation peut être transmise gratuitement au cabinet :

- par courrier à l'attention du directeur général, Monsieur François MEZIERE, chargé du traitement des réclamations :
VIP Conseils | Réclamations | 3 Rue Kepler | 75116 Paris
- par courriel : info@vipconseils.fr
- par téléphone : 01 53 43 26 00

VIP Conseils mettra tout en œuvre pour répondre dans les meilleurs délais. En tout état de cause, le cabinet accusera réception de la réclamation dans un délai maximum de 10 jours ouvrables à compter de l'envoi, sauf si une réponse peut être apportée dans ce délai.

Une réponse à la réclamation sera formulée dans un délai maximum de 2 mois à compter de son envoi, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si toutefois la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le client, ce dernier aurait alors la possibilité de faire appel selon le cas, au Médiateur ci-après.

Pour un différend dans le cadre des activités d'assurance :	Pour un différend dans le cadre de l'activité CIF :	Pour un différend dans le cadre des activités Immobilières
<p><u>La Médiation de l'Assurance</u> TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09</p> <p>Site internet : http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur</p> <p>La Médiation de l'assurance peut être saisie dans un délai de deux mois après l'envoi de la première réclamation adressée à notre cabinet, quelque soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée.</p>	<p><u>Médiateur de l'AMF</u> Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02</p> <p>Site internet : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur</p> <p>Par courrier électronique : Formulaire de demande de médiation et charte de la médiation disponible sur le site internet de l'AMF</p>	<p><u>Médiation de la consommation - ANM Conso</u> 2, rue de Colmar 94300 Vincennes</p> <p>Par courrier : contact@anm-conso.com Site internet : www.anm-conso.com</p>

Pour les litiges avec une personne morale ou une personne physique agissant à des fins professionnelles :

Médiateur de l'ANACOFI

92 rue d'Amsterdam 75009 PARIS

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

VI. AUTORITES DE CONTROLES

Pour l'activité d'Intermédiaire en Assurance :	Pour l'activité de CIF :	Pour l'activité de transaction immobilière :
<p><u>ACPR</u> Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution Direction du contrôle des pratiques commerciales 4 place de Budapest, CS 92459 75 436 PARIS Cedex 09</p>	<p><u>AMF</u> Autorité des Marchés Financiers 17 Place de la Bourse 75 082 PARIS Cedex 02</p>	<p><u>DGCCRF</u> Direction Générale de la concurrence, consommation et de la répression des fraudes, 56 boulevard Vincent Auriol Télédoc 042, 75013 Paris Cedex 13 Site internet : https://www.economie.gouv.fr/dgccrf</p>

VII. REMUNERATIONS

Prestation de conseil non-indépendant

Au titre de son activité de conseil non indépendant, **VIP Conseils**, peut percevoir des honoraires ainsi que des rémunérations, commissions, avantages monétaires et non monétaires en rapport avec la prestation, versés ou fournis par un tiers ou une personne agissant pour le compte de tiers, à la condition d'en informer le client, d'améliorer la qualité de notre service et d'agir au mieux des intérêts du client.

Si le degré de complexité du dossier l'exige, le cabinet pourra opter en plus pour la perception d'honoraires directement par le client et fixés dans une lettre de mission.

Prestation de conseil sur les produits d'assurance

VIP Conseils peut percevoir une rémunération sous forme de commissions négociées avec les partenaires concernés.

Si le degré de complexité du dossier l'exige, le cabinet pourra opter en plus pour la perception d'honoraires directement payés par le client et fixés préalablement dans un devis.

Prestation d'intermédiation immobilière

VIP Conseils est rémunéré par le client sur la base d'un pourcentage de commissions liée à son activité.

VIII. POLITIQUE DE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Données personnelles non collectées

Lorsque vous visitez simplement le site internet de **VIP Conseils**, nous ne collectons aucune donnée personnelle vous concernant. Nous n'utilisons pas de cookies collectant vos données personnelles. Aucune information personnelle n'est envoyée de votre navigateur ni traitée par **VIP Conseils** sans votre consentement.

Données personnelles collectées

Vos données personnelles sont susceptibles d'être collectées directement par **VIP Conseils** dans les cas suivants :

- Lors d'un rendez-vous avec un conseiller ou un mandataire de **VIP Conseils** ;
- Lorsque vous remplissez un document « Recueil d'Informations Client » ;
- Lorsque vous transmettez directement à **VIP Conseils** par courrier, par email ou en utilisant le formulaire de contact de notre site internet.

Vos données personnelles sont susceptibles d'être collectées indirectement par **VIP Conseils** dans les cas suivants :

- Lorsque les sociétés auprès desquelles vous avez souscrit un contrat par l'intermédiaire de **VIP Conseils** transmettent à **VIP Conseils** des informations sur l'évolution du contrat.

Vos données personnelles font l'objet des traitements informatisés suivants : stockage, mise à jour, consolidation de vos contrats souscrits par l'intermédiaire de **VIP Conseils**, contrôle du respect de vos choix de profil investisseur. Vos coordonnées peuvent également être utilisées pour vous envoyer ou vous demander des informations dans le cadre de votre relation avec **VIP Conseils**.

Les traitements de données personnelles effectués par **VIP Conseils** le sont exclusivement pour les motifs suivants : pour l'exécution de nos contrats de conseil ou de courtage, ou pour l'exécution d'obligations légales ou réglementaires.

Vos données personnelles sont accessibles par les commerciaux et les mandataires de **VIP Conseils**, ainsi que par notre service client et notre service administratif. Elles peuvent être transférées dans les cas suivants : à nos sous-traitants informatiques pour leur stockage ; aux sociétés auprès desquelles vous avez souscrit des contrats par notre intermédiaire pour la gestion de ces contrats, à des autorités administratives ou judiciaires pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires en vigueur. Vos données ne sont pas transférées hors de l'Union Européenne.

Pour obtenir des informations sur le traitement de vos données personnelles par les sociétés auprès desquelles vous avez souscrit des contrats, merci de consulter leurs notices de protection des données personnelles.

Pour satisfaire aux obligations réglementaires, vos données personnelles sont conservées à minima cinq (5) ans après la fin de la relation contractuelle. Vos données peuvent être archivées au-delà de ce délai lorsque cela est pertinent et sont sinon détruites.

Exercices de vos droits

Sous réserve de la réglementation en vigueur, vous pouvez exercer à tout moment votre droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition ou de portabilité en envoyant un email à dpo@nexeo.group. En cas d'insatisfaction quant à la réponse apportée à votre demande d'exercice de vos droits, vous pouvez saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés (www.cnil.fr).

Plus d'information

Coordonnées du responsable du traitement : François MEZIERE, Directeur Général

VIP Conseils | 3 Rue Kepler | 75116 PARIS | T. 01 53 43 26 00 | info@vipconseils.fr

Coordonnées du Délégué à la Protection des Données : Nexeo Consulting | 65 Av Edouard Vaillant | 92100 BOULOGNE BILLANCOURT |

dpo@nexeo.group

Pour toute autre question relative au traitement des données personnelles au sein de **VIP Conseils**, vous pouvez envoyer un email à dpo@nexeo.group

IX. MODE DE COMMUNICATION

VIP Conseils est amené à communiquer avec le client par courrier postal, courriel, téléphone, interface du site sécurisé ou organisation d'entretiens physique.

Fait à PARIS, _____

Signature de _____